



SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Chantal Thiboutot
	Antoine-Girouard	Alain F. Dussault
	Au Fil de l'Eau	Marie-Pierre St-Germain
	Aux-Quatre-Vents	Bruno Bourgeois
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	de l'Aquarelle	Claude Crépeau
	de l'Envolée	Mario Coulombe
	de la Chanterelle	Caroline Palardy
	de la Mosaïque	Jean-François Pedneault
	de la Roselière	Caroline Gagné
	de la Source	Julie Baribeau
	De Salaberry	Annie Guénette
	Du Grand-Chêne	Luc Belley
	Du Grand-Chêne	Vincent Fortin
	Georges-Étienne-Cartier	Sophie Nault
	Jacques-Rochelleau/St-Basile	Gilles Cazade
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Fany Désormeaux
	Le Rucher	Line Desormeaux
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	Les Jeunes Découvreurs	Stéphanie Tardif
	les Marguerite	Sophie Parent
	Louis-Hippolyte-Lafontaine	Benoît Bleau
	Mère Marie-Rose	Sandra Brochu
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Nouvelle école St-Amable	Nathalie Poitras
	Paul-VI	Nathalie Roy
	Pierre-Boucher	Marie-Claude Turcotte
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Secondaire de Chambly	Francine Palardy
	Secondaire de Chambly	Claude Govaerts
	Secondaire De Mortagne	Jacques Coiteux
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire le Carrefour	Anne Daneau
	Secondaire Polybel	Caroline Cloutier
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	Président du Comité EHDA	Steve Bernier

	<p>SONT ABSENTS : mesdames et messieurs</p> <p>École</p> <table border="0"> <tr> <td>Arc-en-Ciel</td> <td>Christine Roy</td> </tr> <tr> <td>De Bourgogne</td> <td>Jacynthe Lecavalier</td> </tr> <tr> <td>De La Broquerie</td> <td>Étienne Michaud</td> </tr> <tr> <td>de la Passerelle</td> <td>Jean-Philippe Valade</td> </tr> <tr> <td>de la Pommeraie</td> <td>Sylvain Daigle</td> </tr> <tr> <td>De Montarville</td> <td>Pascale Choquette</td> </tr> <tr> <td>Des Trois-Temps</td> <td>Mireille Louis-Seize</td> </tr> <tr> <td>du Carrousel</td> <td>Caroline Dufresne</td> </tr> <tr> <td>Du Moulin</td> <td>Joelle Choquette</td> </tr> <tr> <td>du Parchemin</td> <td>Robert Denis</td> </tr> <tr> <td>du Tourne-Vent</td> <td>Émile Babin</td> </tr> <tr> <td>Jacques-De Chambly</td> <td>Jacques Duchesne</td> </tr> <tr> <td>L'Arpège</td> <td>Étienne Gauthier</td> </tr> <tr> <td>La Farandole</td> <td>Pascale Bourgeois</td> </tr> <tr> <td>La Roseraie</td> <td>Aucun</td> </tr> <tr> <td>Le Sablier</td> <td>Amine Zitouni</td> </tr> <tr> <td>Ludger-Duvernay</td> <td>Véronique Fortin</td> </tr> <tr> <td>Marie-Victorin</td> <td>Geneviève Vachon</td> </tr> <tr> <td>Notre-Dame</td> <td>Martin Carpentier</td> </tr> <tr> <td>Père-Marquette</td> <td>Marc Prince</td> </tr> <tr> <td>Saint-Denis</td> <td>Marc Sicard</td> </tr> <tr> <td>Saint-Mathieu</td> <td>Nathalie Allaire</td> </tr> <tr> <td>Sainte-Marie</td> <td>Jean Brûlé</td> </tr> <tr> <td>Secondaire François-Williams</td> <td>Patricia Bergeron</td> </tr> <tr> <td>Secondaire Ozias-Leduc</td> <td>Josée Désilets</td> </tr> <tr> <td>École orientante l'Impact</td> <td>Jean-Pierre Raymond</td> </tr> <tr> <td>Secondaire le Tremplin</td> <td>Aucun</td> </tr> </table>	Arc-en-Ciel	Christine Roy	De Bourgogne	Jacynthe Lecavalier	De La Broquerie	Étienne Michaud	de la Passerelle	Jean-Philippe Valade	de la Pommeraie	Sylvain Daigle	De Montarville	Pascale Choquette	Des Trois-Temps	Mireille Louis-Seize	du Carrousel	Caroline Dufresne	Du Moulin	Joelle Choquette	du Parchemin	Robert Denis	du Tourne-Vent	Émile Babin	Jacques-De Chambly	Jacques Duchesne	L'Arpège	Étienne Gauthier	La Farandole	Pascale Bourgeois	La Roseraie	Aucun	Le Sablier	Amine Zitouni	Ludger-Duvernay	Véronique Fortin	Marie-Victorin	Geneviève Vachon	Notre-Dame	Martin Carpentier	Père-Marquette	Marc Prince	Saint-Denis	Marc Sicard	Saint-Mathieu	Nathalie Allaire	Sainte-Marie	Jean Brûlé	Secondaire François-Williams	Patricia Bergeron	Secondaire Ozias-Leduc	Josée Désilets	École orientante l'Impact	Jean-Pierre Raymond	Secondaire le Tremplin	Aucun
Arc-en-Ciel	Christine Roy																																																						
De Bourgogne	Jacynthe Lecavalier																																																						
De La Broquerie	Étienne Michaud																																																						
de la Passerelle	Jean-Philippe Valade																																																						
de la Pommeraie	Sylvain Daigle																																																						
De Montarville	Pascale Choquette																																																						
Des Trois-Temps	Mireille Louis-Seize																																																						
du Carrousel	Caroline Dufresne																																																						
Du Moulin	Joelle Choquette																																																						
du Parchemin	Robert Denis																																																						
du Tourne-Vent	Émile Babin																																																						
Jacques-De Chambly	Jacques Duchesne																																																						
L'Arpège	Étienne Gauthier																																																						
La Farandole	Pascale Bourgeois																																																						
La Roseraie	Aucun																																																						
Le Sablier	Amine Zitouni																																																						
Ludger-Duvernay	Véronique Fortin																																																						
Marie-Victorin	Geneviève Vachon																																																						
Notre-Dame	Martin Carpentier																																																						
Père-Marquette	Marc Prince																																																						
Saint-Denis	Marc Sicard																																																						
Saint-Mathieu	Nathalie Allaire																																																						
Sainte-Marie	Jean Brûlé																																																						
Secondaire François-Williams	Patricia Bergeron																																																						
Secondaire Ozias-Leduc	Josée Désilets																																																						
École orientante l'Impact	Jean-Pierre Raymond																																																						
Secondaire le Tremplin	Aucun																																																						
<p>N° de la résolution ou annotation</p>	<p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon ouvre la séance ajournée à 19 h 05.</p> <p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon présente l'ordre du jour.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 3. NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE SECTEUR DU SECTEUR DE LA MONTAGE (VERT) 4. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS <ol style="list-style-type: none"> 4.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT 4.2 PARENTS-COMMISSAIRES 4.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA 4.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT 4.5 RESPONSABLES DE SECTEURS 4.6 REPRÉSENTANTS FCPQ 5. PAROLE AUX MEMBRES 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 																																																						

<p>Résolution N° 109-11-11</p>	<p>Monsieur Bruno Bourgeois, appuyé par monsieur Mario Coulombe, propose l'adoption de l'ordre du jour.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Résolution N° 110-11-11</p>	<p>3. NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE SECTEUR DU SECTEUR DE LA MONTAGE (VERT)</p> <p>Monsieur Normand Boisclair explique que le secteur de la Montagne n'avait pas élu de représentant lors de l'assemblée générale. Il demande si quelqu'un est intéressé à prendre le poste de représentant et à siéger au comité exécutif. Personne n'est intéressé parmi les membres.</p> <p>Monsieur Bruno Bourgeois, appuyé par monsieur Claude Crépeau, propose de nommer madame Marie-Hélène Talon au poste de représentante du secteur de la Montage (vert) pour l'année scolaire 2012-2013.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>4. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS</p> <p>Madame Talon suggère de reporter les points 4 et 5 à la prochaine rencontre qui suivra immédiatement.</p>
<p>Résolution N° 111-11-11</p>	<p>6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Madame Caroline Cloutier, appuyée par monsieur Serge Lefebvre, propose la levée de l'assemblée à 19 h 10.</p> <hr/> <p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon ouvre l'assemblée à 19 h 15. Elle présente monsieur Steve Bernier qui a été élu président du comité EHDA le 14 novembre et qui siégera comme représentant au Comité de parents et au Comité exécutif.</p> <p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour.</p> <p>Madame Carole Vigneault informe que monsieur Luc Lapointe présentera le calendrier scolaire au lieu de madame Sauvageau.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2011 <ol style="list-style-type: none"> 3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2011 4. CONSULTATION SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013 <p style="margin-left: 20px;">PRÉSENTATION PAR MONIQUE SAUVAGEAU</p> 5. PROCESSUS DE RÉVISION DE LA POLITIQUE LOCALE EN ADAPTATION SCOLAIRE <p style="margin-left: 20px;">PRÉSENTATION PAR DENISE GAUVREAU</p> 6. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE <ol style="list-style-type: none"> 6.1 RÉPONSES DES QUESTIONS DES MEMBRES (6 OCTOBRE) 6.2 PÉRIODE DE QUESTIONS

	<p>7. RETOURS DE CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE LA CSP POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013</p> <p>8. RETOUR DE CONSULTATION SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013 PAUSE</p> <p>9. PLAN D'ACTION 2011-2012 – PRIORITÉS DES MEMBRES RENCONTRE EN SECTEUR</p> <p>10. TRÉSORERIE 10.1 EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE 10.2 FRAIS DE DÉPLACEMENT 10.3 FRAIS DE GARDIENNAGE 10.4 FRAIS D'IMPRESSION 10.5 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET</p> <p>11. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS 11.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT 11.2 PARENTS-COMMISSAIRES 11.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA 11.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT 11.5 RESPONSABLES DE SECTEURS 11.6 COMMUNICATION FCPQ</p> <p>10. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>11. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p>
<p>Résolution N° 112-11-11</p>	<p>Monsieur Bruno Bourgeois, appuyé par monsieur Claude Crépeau, propose l'adoption de l'ordre du jour.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2011</p> <p>Quelques changements sont apportés au procès-verbal du 27 octobre :</p> <p>Monsieur Claude Govaerts indique qu'il était présent à la rencontre et demande que son nom soit ajouté.</p> <p>Monsieur Bruno Bourgeois demande qu'on indique la date précise à laquelle la présentation de son projet de résolution est reportée. Ce sera en décembre.</p> <p>Madame Sophie Parent, appuyée par madame Julie Baribeau, propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2011</p> <p>Madame Talon revient sur la consultation de l'école du Grand-Coteau et la résolution qui a été rédigée. Le mémoire a été transmis aux membres. Madame Talon indique qu'elle a présenté le mémoire lors des audiences publiques à l'école du Grand-Coteau le 9 novembre dernier. Le Conseil des commissaires prendra une décision le 6 décembre.</p> <p>On a transmis aux membres la lettre qui avait été adressée à madame Lemieux en juin dernier pour faire le suivi des conventions de gestion. Il en sera question à la séance de décembre.</p> <p>4. CONSULTATION SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013</p> <p>Monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint, présente le calendrier scolaire pour la formation des</p>

jeunes pour l'année scolaire 2012-2013.

Il explique que depuis l'an dernier, il y a un plan triennal, qui a été approuvé l'an dernier. La consultation porte sur les journées pédagogiques qui se situent à l'intérieur de l'année scolaire, ce qui n'inclut pas les journées avant le début des classes et après la fin des classes.

Monsieur Lapointe indique qu'on a privilégié, pour le retrait des journées pédagogique pour force majeure, de procéder par ordre inverse, de mai à janvier, car les journées de janvier et février sont plus utiles.

Madame Talon demande s'il existe des chiffres quant au nombre de jours pour force majeure qui sont transformés en jours de classe. Elle questionne l'impact d'avoir 6 ou 7 semaines complètes consécutives sans congé. Elle suggère de placer une journée pédagogique fixe dans cette période.

Monsieur Lapointe ne sait pas si ces chiffres existent. On parle souvent de une ou deux journées; d'autres peuvent s'ajouter localement.

Monsieur Lapointe explique que les dates de fin d'étape relèvent de la décision des écoles. Le MELS impose une date limite pour l'envoi du bulletin. L'école peut choisir des dates d'étapes différentes.

Monsieur Serge Lefebvre demande la signification des acronymes qui se trouvent dans la note de transmission (CRP - comité de relations professionnelles, SRE - Services des ressources éducatives) et demande que les noms soient indiqués au complet ou que la signification soit indiquée pour faciliter la lecture.

Monsieur Bruno Bourgeois se dit surpris du changement de l'ordre de retrait des journées de force majeures. Il peut y avoir des journées requises vers la fin de l'année et on doit alors couper dans les journées de classe. Il suggère de placer des journées pédagogiques fixes en janvier et février et déplacer les journées pour force majeure vers la fin de l'année.

Madame Talon indique que le retour de consultation se fera plus tard pendant la rencontre.

5. PROCESSUS DE RÉVISION DE LA POLITIQUE LOCALE EN ADAPTATION SCOLAIRE

Madame Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, présente le projet de révision de la politique EHDA. Elle explique que la politique actuelle est en vigueur depuis 2003. La CS attendait les lignes directrices du MELS avant de procéder à la révision de la politique. Ces directives sont disponibles sur le site web du MELS.

Madame Gauvreau explique que la CS a étudié les facteurs et caractéristiques des écoles efficaces. La CS a choisi de cibler quatre pistes, mais la politique touchera à tous les autres aspects également.

Elle explique que le comité de la mission éducative et des ressources humaines (commissaires) revoit la politique. Madame Vigneault représente les parents. D'autres comités se penchent aussi sur la révision de la politique le Comité de la mission éducative administrateurs, le Comité consultatif de gestion (directeurs), le Comité paritaire EHDA.

Il y aura consultation le 6 février et le retour de consultation est prévu pour le 13 mars. On vise cette date car on débute le classement des élèves à cette période.

Madame Gauvreau explique que dans le cadre de la démarche de réalisation, plusieurs questions ont été posées. Quelle est la place de la prévention et de l'intervention précoce? Est-ce qu'on conserve le plan d'intervention?

Madame Gauvreau présente le contenu de la politique et explique que dans l'ancienne politique, il y avait des classes spécialisées et régulières, mais peu de place pour les moyens intermédiaires. Le texte de la

nouvelle politique est encore à la phase de préparation. C'est un document de travail.

Monsieur Serge Lefebvre demande, au sujet du PI, ce qui est à améliorer ou à conserver. Est-ce que la CS tient compte du PI uniformisé présenté par le MELS?

Le MELS a produit un PI en lien avec le GPI. Madame Gauvreau explique qu'il y a une présentation la semaine précédente.

Monsieur Luc Belley demande des exemples des répercussions de la politique pour les parents.

Madame Gauvreau explique qu'il y aura, par exemple, des services intermédiaires. Il y aura des lignes claires pour l'intégration. La politique sera en lien avec les balises ministérielles. On parle maintenant de contraintes excessives, ce qui n'était pas le cas avant.

Madame Marie-Pierre St-Germain demande s'il y aura une formation obligatoire pour les enseignants?

Madame Gauvreau indique qu'on ne peut pas imposer une formation obligatoire dans la politique. Mais il y a un lien avec la prévention. Les équipes volantes peuvent former les enseignants. Dans l'offre de services, on parle de former l'ensemble des intervenants.

Madame Stéphanie Tardif demande qui sont les équipes volantes.

Madame Gauvreau explique que l'équipe volante réunit plusieurs professionnels (psychologues, ortho, TES, etc.).

Madame Nathalie Roy demande ce que sont les services intermédiaires?

Madame Gauvreau explique qu'il y a une classe Oasis, où l'élève séjourne temporairement, pour ensuite retourner dans sa classe régulière. Il y a des classes répits. Les élèves y vont pendant quelques semaines et le lien demeure avec la classe d'appartenance.

Madame Valérie Fugère demande si les moyens de prévention incluent, lorsqu'il y a des échecs en 1^{ère} année, des mesures de suivi en deuxième année.

Madame Gauvreau indique qu'il n'y a rien d'aussi précis dans la politique. Il y a un cadre de référence en orthopédagogie. Mais la politique n'énumère pas chacune des actions qu'on peut poser.

6. Parole à la direction générale adjointe

6.1 Réponses aux questions des membres (6 octobre)

Concernant les barèmes de tarifs chargés aux parents pour les dineurs, monsieur Lapointe explique que les frais sont identiques d'une école à l'autre. Certaines écoles peuvent fusionner le SDG et les dineurs (modalités d'encadrement différentes). Pour les mauvais payeurs, la CS a une politique. Le SDG peut prendre des arrangements, pouvant aller jusqu'à interdire le service. Les réponses sont affichées sur le site web de la CSP.

Concernant les sommes d'argent provenant d'une campagne, à savoir à partir de quel montant faut-il une soumission, le maximum est de 2 500 \$. Il y a une nuance entre un bien et un contrat de service. L'école doit respecter les achats regroupés et utiliser les fournisseurs approuvés. Le montant est de 2 500 \$ peu importe si ça provient de la campagne ou non, à moins qu'il y ait une fondation, qui a ses propres règles.

Au sujet des téléphones cellulaires, monsieur Lapointe explique que cela relève du CÉ et de la politique d'encadrement des élèves. Il n'y a pas de politique au niveau de la CS. Le téléphone n'est plus considéré comme un simple téléphone (par ex. on peut écouter de la musique).

Monsieur Stéphane Geffard explique que son CÉ voulait inclure l'interdiction de manipuler le cellulaire en classe. On voulait savoir si on allait trop loin. Dans le cadre d'un examen, le fait de manipuler pourrait être considéré comme un plagiat.

Monsieur Lapointe indique que si la mesure est juste, actuelle et gérable, ça peut aller. Certains enseignants demandent que les téléphones soient déposés sur le bureau de l'enseignant pendant les évaluations.

Concernant le code de vie et le système d'émulation, on se demandait si c'était légal de retirer le droit de participer à une activité récompense. Il faut s'adresser au CÉ. Ce n'est pas illégal.

Concernant la journée de travail bénévole pour les parents, cela dépend du type de corvée collective qu'on veut faire. Pour nettoyer les plates-bandes, etc. il n'y a pas de problème. Si on touche à la tâche du concierge, de menuisier, ça pose problème. Il ne faut pas toucher aux corps de métier. Il faut valider auprès du CÉ.

Monsieur Marc Gauthier demande si on peut donner le travail à contrat, par ex, de la peinture?

Pour la peinture, monsieur Lapointe explique qu'il y a une zone grise, car il faut quelqu'un qui a des cartes pour peindre un mur. Mais n'importe qui peut faire une murale artistique. Le type de peinture doit aussi être approuvé.

Monsieur Gauthier explique que l'an dernier, on avait parlé de la CSDM qui permet une journée de corvée aux parents. Il avait été dit qu'on envisagerait la même chose ici. Il demande si la CSP pourrait faire la même chose.

Monsieur Lapointe répond que dans l'immédiat, ce n'est pas possible. Cela peut se faire directement au niveau des écoles. Cela doit déjà se faire dans certaines écoles.

Monsieur Vincent Fortin demande pourquoi on exclut la peinture. Il participe à une corvée dans une école de la CSDM chaque année, où il fait de la peinture.

Monsieur Lapointe indique qu'à la CSP, on respecte cette règle. C'est la direction des ressources matérielles qui a fourni la réponse.

6.2 Période de questions

Monsieur Pedneault indique, concernant le transfert d'élèves, que son CÉ aimerait que la CS considère l'ancienneté pour les transferts des élèves.

Monsieur Lapointe suggère de l'inclure dans le retour de consultation.

Monsieur Lapointe indique que la CS veut offrir une formation sur les budgets lors d'une soirée distincte, similaire à celle qu'on offre aux membres des CÉ. Monsieur Lapointe aimerait savoir quels sont les besoins des membres des CÉ qui doivent approuver les budgets des écoles. On donne une formation de base depuis 4 ans, mais elle n'est pas suffisante. On demande toujours une formation plus précise.

Monsieur Steve Bernier aimerait savoir à quel endroit la direction d'école peut faire des choix dans son budget. Est-ce qu'il y a de la flexibilité? Aussi, y a-t-il de la ségrégation lorsqu'il y a des classes spécialisées et régulières? Est-ce qu'on traite les budgets séparément (équipements spécialisés, etc.)

Monsieur Serge Lefebvre aimerait pouvoir faire des comparatifs avec d'autres écoles. Si on connaissait ce qui se fait ailleurs, on pourrait prendre une décision mieux éclairée.

Madame Marie-Pierre St-Germain demande si la formation est offerte à tous les membres des CÉ ou aux

membres du Comité de parents seulement. Elle sera offerte à tous les membres des CÉ.

Monsieur Vincent Fortin indique que certains points à approuver comportent des détails et parfois non. Dans le cas du transfert du SGD, il s'agit d'un gros montant et il n'y a aucun détail à cet égard.

Monsieur Bruno Bourgeois propose que les membres amènent la question à leur CÉ et qu'un retour soit fait.

Les membres sont invités à acheminer leurs questions au secrétariat du CP.

Madame Nathalie Roy (vert) demande s'il existe un plan de cours de la formation qui est déjà offertes aux membres de CÉ?

Il est proposé de déposer le plan de cours sur le site web pour consultation par les membres.

7. RETOURS DE CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE LA CSP POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

Monsieur Pedneault explique le cas d'un élève qui emménage dans le quartier et qui déloge son voisin, c.-à-d. pour quelques mètres, qui fréquente l'école depuis plusieurs années. Ne serait-il pas plus logique de transférer l'élève qui n'a jamais fréquenté l'école du quartier? L'ancienneté pourrait être un point de plus pour décider qui sera transféré.

Madame Talon demande des précisions à madame Isabel Godard. Madame Godard indique que dans le cas présent, on peut approuver les modifications proposées à la politique et suggérer de prendre en compte cet élément. Le CC décidera si cela peut être réévalué.

Madame Carole Vigneault indique qu'il ne faut pas prendre une telle demande à la légère, car cela peut avoir énormément de répercussions.

Monsieur Steve Bernier est d'accord qu'il faut faire très attention. Monsieur Pedneault demande que l'ancienneté soit prise en considération, sans tout chambouler. Monsieur Bernier suggère qu'une adresse dans un rayon de 50 mètres soit considérée identique.

Monsieur Serge Lefebvre indique qu'à l'article 7.4.6 de la politique, il est question de durée de fréquentation de l'élève, dans le cas d'un choix école.

Madame Marie-Hélène Talon présente la résolution concernant les modifications proposées à la politique.

Il est proposé par monsieur Serge Lefebvre, appuyé par monsieur Claude Crépeau, que le Comité de Parents appuie les modifications proposées par la commission scolaire sur la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la CSP dans les écoles pour l'année scolaire 2012-2013.

Madame Talon demande si quelqu'un veut proposer un amendement pour explorer ce nouvel élément?

Monsieur Pedneault, appuyé par monsieur Gilles Cazade demande d'ajouter à la résolution l'amendement suivant :

Le Comité de parents demande que soit étudiée la possibilité d'ajouter un troisième critère, soit celui de la durée de fréquentation de l'élève dans l'école, dans les cas de transferts pour cause de surplus.

Monsieur Bruno Bourgeois demande le vote sur l'amendement

Pour 28

Contre 1

Abstention 4

Résolution N°
114-11-11

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. RETOUR DE CONSULTATION SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013

Il est proposé par monsieur Serge Lefebvre, appuyé par monsieur Bruno Bourgeois, que le Comité de parents appuie le calendrier scolaire de la formation des jeunes proposé pour l'année scolaire 2012-2013.

COMMENTAIRES

Le Comité de parents questionne le fait d'inverser l'ordre de retrait des journées pédagogiques pour force majeure pour les raisons suivantes :

- Si une journée pour force majeure devenait requise vers la fin de l'année, il faudrait alors couper dans les journées de classe.
- Cela pourrait également entraîner 6 ou 7 semaines consécutives sans congé si la journée pédagogique pour force majeure du 26 avril devient une journée de classe. Ne serait-il pas possible de placer une journée pédagogique fixe à cette période?

Madame Palardy propose un amendement afin qu'il y ait une journée pédagogique le lendemain de la fête de l'halloween. Madame Caroline Cloutier seconde.

Madame Sophie Parent demande le vote :

- Pour 8
- Contre 21
- Abstention 4

L'amendement est rejeté.

La proposition principale, accompagnée des deux commentaires, est adoptée à l'unanimité.

PAUSE

9. PLAN D'ACTION 2011-2012 – PRIORITÉS DES MEMBRES

Rencontre en secteur

Madame Talon explique que le Comité exécutif veut connaître les priorités des membres. Le Comité de parents organise des conférences pour l'ensemble des parents et on sollicite des idées. Le retour sera fait en exécutif et on présentera les résultats lors de l'assemblée en décembre.

10. TRÉSORERIE

10.1 EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE

Monsieur Stéphane Geffard, appuyé par monsieur Bruno Bourgeois, propose l'embauche de madame Michèle Thiffaut à titre de secrétaire du Comité de parents, sur une base contractuelle, au montant de 550 \$ par mois, pour la période de septembre 2011 à juin 2012.

Résolution N°
115-11-11

<p>Résolution N° 116-11-11</p>	<p>Madame Talon explique le rôle de la secrétaire et les tâches du poste.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>10.2 FRAIS DE DÉPLACEMENT</p> <p>Considérant que le CP a suivi la CS des Patriotes dans sa politique de saine gestion de ses dépenses en 2010-2011;</p> <p>Considérant le fait que la FCPQ offre un remboursement dégressif pour les déplacements à ses conseils généraux;</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard propose, appuyé par madame Sophie Parent, que le remboursement du kilométrage se fasse au taux de 42 cents du km et de 47 cents quand il y a covoiturage pour assister aux rencontres du CP pour 2011-2012;</p> <p>Pour les déplacements pour se rendre au congrès de la FCPQ, qui se tient à Québec, le taux sera de 36 cents du km, plus un montant de 5 cents octroyé par personne covoiturée.</p>
<p>Résolution N° 117-11-11</p>	<p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>10.3 FRAIS DE GARDIENNAGE</p> <p>Considérant le fait que les frais de gardiennage ne peuvent pas dépasser 15 \$ selon Revenu Québec, sans quoi il faut émettre un feuillet T4, car cela est considéré comme un revenu,</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard, appuyé par monsieur Claude Crépeau, propose un montant maximal de 15 \$ pour les frais de gardiennage, avec pièce justificative à l'appui.</p> <p>Monsieur Steve Bernier remarque que 15 \$ est peu pour 4 ou 5 heures de gardiennage. Il n'est pas concerné, mais il trouve que c'est trop peu.</p>
<p>Résolution N° 118-11-11</p>	<p>Monsieur Vincent Fortin propose que les gens qui paient plus l'indiquent dans leur réclamation ou sur leur pièce justificative.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>10.4 FRAIS D'IMPRESSION</p> <p>Attendu que le Comité de parents trouve important de diminuer sa consommation de papier;</p> <p>Attendu que les envois électroniques permettent plus de rapidité et de flexibilité;</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard propose, appuyé par monsieur Normand Boisclair, que soit versée une compensation monétaire pour chaque représentant du Comité de parents de 35,00 \$ et de 15,00 \$ supplémentaires pour les membres du comité exécutif, et ce, annuellement, pour ceux qui décident de ne pas recevoir la copie papier. Le représentant ou son substitut devra être présent à la moitié des rencontres pour avoir droit au remboursement.</p>
<p>Résolution N° 119-11-11</p>	<p>Ce montant pourra être réclamé par les membres au mois de juin, avec la demande de remboursement finale.</p>

<p>Résolution N° 120-11-11</p>	<p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>10.5 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard explique qu'il y a eu beaucoup de dépassement pour les frais de kilométrage l'an dernier. Il indique que les frais de 2 700 \$ pour la soirée des bénévoles a été payé par la CS l'an dernier, mais la question pourrait être reconsidérée cette année à cause des compressions budgétaires demandées.</p> <p>La différence du montant de secrétariat est un remboursement de TPS/TVQ à venir.</p> <p>Pour la pause-café, on a supprimé le lunch de l'exécutif.</p> <p>Le montant de 200 \$ était le don lors du décès de madame France Tremblay.</p> <p>Monsieur Marc Gauthier demande, afin d'informer les nouveaux membres, combien de formulaires de dépenses on doit présenter par an.</p> <p>Monsieur Geffard indique qu'il a convenu 3 étapes avec madame Carpentier. Il suggère au moins 2 fois par année.</p> <p>Monsieur Steve Bernier demande si ses frais sont remboursés par le CP. Oui.</p> <p>Un membre demande si les deux représentants peuvent réclamer? Un seul représentant par école à la fois peut le faire.</p> <p>Il est proposé par monsieur Claude Crépeau, appuyé par monsieur Steve Bernier, d'adopter le budget du Comité de parents tel que présenté par monsieur Stéphane Geffard.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Résolution N° 121-11-11</p>	<p>11. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS</p> <p>11.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT</p> <p>Monsieur Normand Boisclair, appuyé par monsieur Stéphane Geffard, propose de prolonger la séance de 15 minutes.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Madame Talon explique qu'elle a discuté de la soirée de reconnaissance des bénévoles avec la direction générale et que la soirée est prévue vers la fin avril. La date reste à déterminer.</p> <p>11.2 PARENTS-COMMISSAIRES</p> <p>Madame Carole Vigneault indique qu'il y a eu trois Conseils des commissaires. Elle mentionne le rapport de la protectrice de l'élève. On parle du plan de réduction des effectifs qui n'a pas été approuvé par le MELS. Le MELS demandait qu'on coupe six postes, mais la CS en proposait cinq. Il y a eu deux départs à la retraite. On proposera de ne pas remplacer quatre autres départs à la retraite.</p> <p>Madame Vigneault mentionne l'autorisation de licence pour une loterie qui a été donnée lors de la séance du 2 novembre.</p> <p>Concernant les états financiers, il y a 2 290 297 \$ de manque à gagner. Une partie n'a pas été assumée par le MELS. Madame Vigneault ajoute que madame Linda Fortin a été nommée directrice des services éducatifs.</p> <p>11.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA</p>

<p>Résolution N° 122-11-11</p>	<p>Monsieur Steve Bernier informe les membres qu'il a été élu président et monsieur Louis Provencher vice-président.</p> <p>Concernant la consultation du Grand-Coteau, il précise qu'il a reçu la documentation de la CS le jour même.</p> <p>Lors de leur séance, il a été question de la révision de la politique, notamment la prévention. On a demandé ce que le comité EHDAA voulait voir dans la politique. Le comité a nommé la prévention, le PI, l'utilisation de la classe spécialisée, la flexibilité (combinaison de classe régulière et spécialisée)</p> <p>Monsieur Bernier enverra au CP les priorités du CCEHDAA.</p> <p>11.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT</p> <p>Monsieur Marc Gauthier indique qu'il n'y pas eu de rencontre encore.</p> <p>11.5 RESPONSABLES DE SECTEURS</p> <p>Il n'y a pas d'intervention.</p> <p>11.6 COMMUNICATION FCPQ</p> <p>Monsieur Serge Lefebvre informe les membres que le prochain conseil général se tiendra le 26 novembre. Deux sujets y seront traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le plan d'action des commissions scolaires, et comment les parents peuvent aider - le plan stratégique de la FCPQ. <p>12. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Il n'y a pas d'intervention.</p> <p>13. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>Madame Valérie Fugère indique, au sujet de la soirée des bénévoles, qu'il a été suggéré par son CÉ de la tenir aux deux ans.</p> <p>14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Marc Gauthier, appuyé par monsieur Normand Boisclair, propose la levée de l'assemblée à 22 h 25.</p>
---	--

Madame Marie-Hélène Talon
présidente

Madame Michèle Thiffault
secrétaire